

RINOLPU-V411

COUCHE D'USURE POUR LE SYSTÈME RINOLPARKING

RINOL

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-V411 est une masse de revêtement viscoélastique à deux composants, sans solvants, à base de polyuréthane.

RINOL PU-V411 est appliqué dans le système de revêtement de haute qualité RINOLPARKING OS11 a) comme couche d'usure sur la couche flottante en RINOL PU-L311 N.

Le matériau est testé dans le système selon OS-F et la norme DIN EN 1504-2, OS11.

Le RINOL PU-V411 est facile à mettre en œuvre et se caractérise, après durcissement complet, par une bonne élasticité et une résistance mécanique élevée. Le jaunissement qui se produit lors de l'utilisation dans des zones exposées aux UV n'affecte pas les propriétés techniques du matériau.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être primarisé, non poreux, propre et exempt de particules libres et friables, et revêtu d'une couche de RINOL PU-L311 N. Le RINOL PU-L311 N doit au moins avoir durci sans coller. Si le délai d'attente est dépassé, l'adhérence avec le RINOL PU-L311 N peut être réduite. La valeur d'adhérence doit être d'au moins 1,5 N/mm².

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-V411 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons bi-composants. Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Le mélange est ensuite transvasé et à nouveau brièvement agité. Après avoir mélangé 30 % de silice calibrée RINOL QS10, le RINOL PU-V411 est à nouveau brièvement mélangé et versé par portions sur la surface à revêtir, puis appliqué à l'aide d'une raclette ou d'une spatule dentée en couvrant la surface avec l'épaisseur de couche correspondante. Le revêtement liquide est saupoudré en excès de silice RINOL QS20 (env. 4 kg/m²).

En principe, nous recommandons de travailler lorsque les températures baissent. La silice à mélanger et à sabler doit être sèche. Si la pose a lieu en plein soleil, il faut immédiatement saupoudrer de silice. Dans ce cas, il faut absolument éviter la formation de plaques.

Recouvrement

La silice non adhérente doit être entièrement balyée et aspirée avant le recouvrement. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche d'égalisation. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage minutieux.



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,32 g/cm ³
2	Temps d'utilisation (23°C)	env. 20 minutes
3	Température d'application / du support	10-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de produit	env. 1.500 g/m ²
5	Couche suivante (20°C)	12 heures
6	Humidité relative de l'air	< 75% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (A+B)		
1	Extensibilité à 20°C (DIN 53504)	env. 100 %
2	Dureté Shore A (DIN 53505)	envi. 90

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions d'utilisation échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.it

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Attention : pour les systèmes de revêtement selon la norme DIN EN 1504-2, les rapports d'essais/documentations correspondants doivent être respectés.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau ne pénètre dans la surface de revêtement fraîche (formation de mousse). En outre, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)

Réaction au feu : NPD²

Perméabilité à l'eau : NPD²

Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) : NPD²

Résistance à l'adhérence (Bond) : B 1,5

Résistance aux chocs (Impact Resistance) : IR 4

Isolation contre les bruits d'impact : NPD²

Absorption du bruit : NPD²

Résistance chimique : NPD²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-V411 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

RINOLPU-V411

COUCHE D'USURE POUR LE SYSTÈME RINOL*PARKING*

RINOL

Code GIS : PU 40

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>